

Objectifs

1. Identifier les missions du référent énergie en industrie et les acteurs contribuant à la stratégie énergétique de l'entreprise
2. Identifier et hiérarchiser les postes de pertes énergétiques au sein de leur établissement
3. Concevoir, coordonner et mettre en place des actions de maîtrise de l'énergie
4. Suivre et analyser des indicateurs de performance énergétique (IPé)
5. Argumenter sur la démarche de performance énergétique au sein de l'entreprise
6. Assurer une veille sur les meilleures techniques disponibles au regard de son activité

Public concerné

- Personnes ayant en charge la responsabilité « énergie » dans l'entreprise ou souhaitant l'acquérir
- Responsables de production, maintenance, QSE, travaux neufs, achats
- Chefs d'entreprise

Pré-requis

Avoir déjà réalisé et nous transmettre un état des lieux énergétique sous la forme d'un pré-diagnostic, d'un audit de type volontaire ou réglementaire ou une revue énergétique en cas de certification ISO 50001. Sinon, il conviendra de remplir un questionnaire de situation énergétique à partir d'un canevas fourni et de le communiquer au formateur-tuteur en charge de votre ou vos stagiaires. Formateur et équipe pédagogique sont bien sûr soumis au respect de la confidentialité des données transmises

Programme

L'ensemble du parcours est constitué d'un MOOC (formation à distance - 6 heures), d'une formation de 2 jours en présentiel et d'un accompagnement individuel en situation de travail équivalent à 2,5 jours de temps du formateur-accompagnateur.

Le programme de la formation en présentiel :

- Structuration de la démarche d'efficacité énergétique
- Les bilans énergétiques thermiques et électriques
- Achats d'énergie
- Principales pistes d'amélioration de la performance énergétique
- Pilotage des projets d'économie d'énergie
- Mesure et suivi de la performance énergétique
- Argumentation sur la démarche de performance énergétique vis-à-vis de la direction et des différents services
- Mise en place d'une veille sur les évolutions de la maîtrise de la demande en énergie
- Élaboration de son plan d'action

Exercices

Des exercices d'applications, cas pratiques et quiz sont proposés tout au long de la formation.

Une évaluation des acquis de la formation présentielle est prévue sous forme de quiz à distance.

Recommandé après cette formation :
NRJ02B - NRJ11B - NRJ03B -
NRJ10B - NRJ10Bv - NRJ06 -
NRJ06v

Formateur : CETIAT

 **2 jours, soit 14 heures**

 **N/C**

Observations

Pour cette formation, les stagiaires doivent apporter une calculatrice et un ordinateur portable.

Possibilité de financement des coûts pédagogiques par le Programme PACTE (Dispositif CEE), à hauteur de 80% pour les entreprises de moins de 300 salariés et de 40% pour les autres, dans la limite de 3 salariés pris en charge par entreprise (SIREN) et selon les conditions du Programme, notamment le code NAF. Formation partenaire : cette formation est réalisée en partenariat avec le CETIM.

Une auto-évaluation signée par le formateur est réalisée en fin de formation



🔗 Moyens pédagogiques

Un suivi sous forme de tutorat vous sera proposé tout au long du parcours. Pour la phase présentielle : brainstorming, exercices, quiz, cas pratiques, jeu de rôle et mises en situation seront utilisés. Un accompagnement en entreprise est prévu avec un formateur spécifique pour asseoir vos compétences en termes d'outils, de méthodologie et de gestion de projets énergétiques. Le parcours PROREFEI vous apportera les outils nécessaires et des méthodes pratiques qui vous permettront de réaliser jusqu'à 20% d'économie sur votre facture énergétique annuelle.

CETIAT (69 VILLEURBANNE)

Téléphone : 04.72.44.49.09 - Télécopie : +33 (0)4 72 44 49 99

Email : formation@cetiat.fr

Site Internet : <https://formation.cetiat.fr/>